

Défauthèque Murs à ossature bois

Jeudi 8 octobre 2020

Maison de la Forêt et du Bois - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes
[Cliquez ici pour consulter les autres modules de formation](#)

Pré-requis : avoir de bonnes connaissances dans le secteur du bâtiment.

Objectifs

- Maîtriser la conception et la réalisation d'un mur à ossature bois.
- Savoir détecter les défauts de conception et/ou de mise en œuvre d'un mur à ossature bois.
- Comprendre les conséquences des défauts de conception et/ou de mise en œuvre d'un mur à ossature bois.
- Connaître les normes et réglementation en fonction des défauts observés sur un mur à ossature bois.
- Savoir corriger les défauts de conception et/ou de mise en œuvre d'un mur à ossature bois.

Programme : 1 journée (7 heures)

- **Les principaux points de vigilance en stabilité (21 points détaillés).**
 - Ancrage du mur à ossature bois.
 - Conception, fabrication et mise en œuvre des panneaux de mur à ossature bois.
 - Création des ouvertures dans un mur à ossature bois.
 - Liaisons mur à ossature bois - plancher et mur à ossature bois - charpente.
- **Les principaux points de vigilance pour les ouvertures : précadres / menuiseries (6 points détaillés).**
 - Adaptation de la structure par rapport aux ouvertures.
 - Gestion de l'évacuation de l'eau.
 - Etanchéité à l'eau et à l'air.
- **Les principaux points de vigilance pour l'étanchéité à l'air (4 points détaillés).**
 - Continuité du pare-vapeur.
 - Gestion des liaisons et pénétrations.
- **Les principaux points de vigilance pour le pare-pluie (6 points détaillés).**
 - Nature du pare-pluie.
 - Pose du pare-pluie.
 - Gestion des traversées de mur.
 - Tasseautage pour bardage ventilé.

Diaporama des présentations en format papier remis lors de la formation.



Défauthèque Murs à ossature bois

Jeudi 8 octobre 2020

Maison de la Forêt et du Bois - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes

[Cliquez ici pour consulter les autres modules de formation](#)

Public visé : architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (clients privés, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

Durée : 1 journée (7 heures)

Prix :

330 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne Archiform' ou interprofessions territoriales.

430 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA. Le chèque sera débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire émanant du participant.

[Adhérez](#)

Suivi et évaluation

Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation.

L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

Rappel

Le nombre de stagiaires est limité à 10.

L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge de l'OPCO.

Une attestation de présence et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00025** déposé auprès de la DIRECCTE AuRA.

La déclaration Datadock est validée.

Les conditions sont donc remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou tout autres organismes collecteurs.

Plus de renseignements

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79

Florence Malhière/Neige : contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé : jp.mathe@fibois-aura.org

Moyens pédagogiques et techniques

- Séance de formation en salle.
- Présentation Power point.
- Détails techniques d'exécution.
- Paper-board.
- Vidéoprojecteur.

Défauthèque Murs à ossature bois

Jeudi 8 octobre 2020

Maison de la Forêt et du Bois - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes
[Cliquez ici pour consulter les autres modules de formation](#)

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION

Défauthèque : murs à ossature bois
Jeudi 8 octobre 2020

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

participera à la formation le 8 octobre 2020

320 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

420 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant : €

Niveau d'instruction (scolarité)

- Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)
- Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale)
- Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale)
- Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après BAC)
- Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 2)
- Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 4)
- Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 5)

Statut de l'entreprise

- TPE (moins de 10 salariés)
- PME de 10 à 49 salariés
- PME de 50 à 250 salariés
- Plus de 50 salariés

Catégorie socio-professionnelle du dernier poste occupé

- Ouvrier - compagnon
- Employé
- Profession intermédiaire (agent de maîtrise)
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Artisan - Commerçant - Chef d'entreprise
- Agriculteur exploitant

Objectifs visé par la formation

- Sans objet - premier accès à l'emploi
- Développement / Elargissement des compétences
- Adaptation des compétences
- Reconversion vers un autre métier
- Evolution des méthodes de travail

A retourner par courrier avec le règlement à

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
10 Allée des Eaux et Forêts
63370 LEMPDES

Date / Cachet / Signature

Défauthèque Murs à ossature bois

Jeudi 8 octobre 2020

Maison de la Forêt et du Bois - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes
[Cliquez ici pour consulter les autres modules de formation](#)

Formateurs : **M. Guilbert, ingénieur en bureau d'études structures bois**

Compétences :
 Conception de structures.
 Dimensionnement et justification des éléments.
 Dessin.
 Diagnostics et expertises + renforcement.

Parcours professionnel :
 Master professionnel «Mécanique, Energie, Procédé, Produit » spécialité « Matériaux bois et mise en œuvre dans la construction » - Ecole Nationale Supérieure des Techniques et Industries du Bois / Epinal.
 Master 1 « Sciences des matériaux et des structures » option « Bois Construction » / Egletons.
 Licence « Sciences des matériaux et des structures » option « Bois Construction » / Egletons.
 DUT Génie Civil option « Bâtiment » / Egletons.

Formations réalisées en partenariat avec :



Fibois AuRA répond aux critères



Avec le soutien des fonds mutualisés dédiés au plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés :



Les actions de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes sont soutenues par :

Fibois AuRA est membre de :

